

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 1.10.2019

Version : 1.0 (FR)

Révision : 01.06.2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Chape autolissante

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations pertinentes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Mortier pour la réalisation de chapes

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf S.C.S.

Rue du Parc Industriel, 1

B-4480 Engis

Tel +32 (0)4 273.83.11

Fax +32 (0)4 273.83.30

E-mail : technics@knauf.be

Service chargé des renseignements:

Knauf Technical Competence Center

E-mail : technics@knauf.be

Tel +32 (0)4 273.83.02 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

N° d'urgence européen : 112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Contient du ciment Portland.

Mentions de danger

H319 Provoque une grave irritation oculaire.

Mentions de danger particulières pour l'homme et l'environnement

Non applicable.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P337+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. N cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les normes en vigueur.

2.3 Autres dangers

Le produit contient des agents réducteurs de chromate hexavalent Cr(VI), la teneur étant < 0,0002 %. En cas de stockage non conforme (influence de l'humidité), ces agents peuvent perdre leur efficacité et cela peut entraîner une action irritante du mélange.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description

Poudre minérale sèche à base de ciment.

Composants dangereux

N° CAS	N° index	Substance	Gamme (m%)	Symbole	Phrases R / H
65997-15-1	266-043-4	Ciment Portland	≥ 1 – < 3 %	GHS05	H315 H317 H318 H335

Autres substances contenues

Non applicable.

Indications complémentaires

Non applicable.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Aucun équipement de protection n'est obligatoire pour les services de secours. Éviter le contact avec le mortier humide.

Après inhalation:

Mettre la victime à l'air libre. Les poussières doivent être éliminées rapidement des voies respiratoires. En cas de toux, de difficultés à respirer ou d'autres signes d'intoxication, consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau:

Avant de se laver, ôter la poussière de la peau à l'aide d'une brosse sèche. Rincer les traces de mortier humide à l'eau. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Ne pas se frotter les yeux, car des dégâts à la cornée peuvent survenir suite à ce mouvement mécanique. Enlever les lentilles de contact si nécessaire. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Appliquer éventuellement une solution isotonique (0,9 % NaCl). Toujours consulter un médecin.

Après ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact du produit (sec ou humide) avec les yeux peut provoquer des lésions oculaires graves.

Le contact répété avec le produit sec peut irriter la peau humide. Risque possible de graves irritations ou de dermatite.

L'inhalation de grandes quantités de produit sec sur une longue période peut provoquer des problèmes respiratoires.

En cas d'utilisation normale, le mortier n'est pas dangereux pour l'environnement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Présenter cette fiche de sécurité au médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

Le produit sec n'est pas inflammable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit sec n'est ni explosif ni inflammable, et n'est pas comburant.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de mesure particulière vu que le produit ne présente pas de risque d'inflammabilité.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection, comme décrit dans la section 8.

Suivre les prescriptions de manipulation sûre, comme décrit dans la section 7.

Un plan d'urgence n'est pas nécessaire.

Toujours porter une protection respiratoire en cas d'exposition importante aux poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir de façon mécanique. Éviter toute formation de poussière. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage. Peut être utilisé sans reconditionnement.

Le mortier humide sera récupéré mécaniquement, et sera laissé durcir avant évacuation comme décrit dans la section 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter toute formation de poussière. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et des explosions: Pas de mesures particulières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Conserver dans le conteneur original. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas entreposer près des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Ne pas utiliser des conteneurs en aluminium.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Identification de la substance

Chrome (VI)

Valeurs admissibles

2 ppm dans ciment (CE 1907/2006)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). De façon générale, utiliser les masque à filtre FFP1 ou FFP2.

Protection des mains: Gants de protection au nitrile. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Ne pas porter des gants de cuir. Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

Protection des yeux: En cas de développement de poussières, porter des lunettes de sécurité selon EN 166.

Protection du corps: Vêtements de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Poudre
Couleur:	Voir emballage
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur du pH:	9,0-10,0 en suspension aqueuse
Changement d'état :	
Point de fusion:	> 1250 °C
Point d'ébullition:	Non applicable.
Point d'éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminé.
Densité apparente :	800-1500 kg/m ³
Densité relative :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation :	Non déterminé.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	4 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

9.2 Autres informations : Décomposition du CaSO₄ en CaSO₄ et H₂O à partir de 140°C, et CaO et SO₃ au-dessus de 1200°C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Stable en conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Stable en conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter : Éviter l'air humide et l'eau.

10.5 Matières incompatibles: Acides, aluminium et autres métaux non-nobles, sels d'ammonium.

Réaction exothermique avec les acides. Production d'hydrogène en cas de réaction avec des métaux non-nobles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances

Le produit global n'a pas été étudié sur ses propriétés toxicologiques.

Expériences de la pratique

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite.

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Le produit peut porter atteinte à l'eau par majoration du pH.

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques: Néant.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Effets écotoxiques : pas de données existantes. Respecter les directives locales en matière d'épuration.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Substances vPvB: Aucune - **Substances PBT**: Aucune

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Classe de déchets N°: 17 09 04

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets. De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

Traitement des emballages souillés

Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Manipulation: Comme pour les résidus. Les mesures de protection pour la manipulation de produits chimiques devraient être respectées.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: Non applicable.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes :

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

EUH203 : Contient du chrome (VI). Peut provoquer des réactions allergiques.

Service établissant la fiche technique:

Knauf S.C.S., Rue du Parc Industriel, 1,B-4480 Engis

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

LTE: Exposition à long terme.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STE: Exposition à court terme.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)
OEL: European threshold limit value
VLE: Threshold Limiting Value.
WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.
TSCA: United States Toxic Substances Control Act Inventory
DSL: DSL - Canadian Domestic Substances List